

Troisième session ordinaire du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1999

PROJETS SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 7 de l'ordre du jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE WFP/EB.3/99/7-B/4

8 septembre 1999 ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT—ARMÉNIE 6120.01

Secours et aide au redressement en faveur des réfugiés et des groupes vulnérables en Arménie

Nombre de bénéficiaires 170 000

Durée du projet Douze mois (1er janvier— 31 décembre 2000)

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM 9 971 115 Coût total des produits alimentaires 9 971 115

En juillet 1999, un dollar des Etats-Unis équivalait à 549 drams arméniens.

RÉSUMÉ

L'Arménie connaît d'énormes difficultés économiques, sociales et politiques. Le tremblement de terre de 1988 a fait 25 000 morts, détruit un sixième des habitations du pays et 40 pour cent de sa capacité de production. Depuis, 157 000 personnes qui ont survécu à la catastrophe continuent de vivre dans des logements temporaires. La situation socio-économique du pays s'est encore détériorée à cause du conflit concernant l'enclave du Nagorno-Karabakh, qui a provoqué un afflux de 316 000 réfugiés, dont la grande majorité continue à vivre dans des conditions déplorables. Le blocus imposé par la Turquie et l'Azerbaïdjan en 1989 a sérieusement compromis les échanges commerciaux en Arménie. La rupture des liens commerciaux et financiers traditionnels avec d'autres anciennes républiques soviétiques a entraîné l'effondrement de l'économie. Qui plus est, la crise financière qui a frappé la Russie au troisième trimestre de 1998 a eu de graves répercussions sur l'économie arménienne puisque près d'un tiers des échanges commerciaux se faisaient avec la Russie. Les Arméniens travaillant en Russie sont de plus en plus nombreux à rentrer chez eux et viennent grossir les rangs des chômeurs.

En collaboration avec le gouvernement, la communauté internationale et d'autres organisations humanitaires, le PAM se propose d'aider les groupes vulnérables et les réfugiés pendant une période d'un an (1er janvier–31 décembre 2000). L'opération vise essentiellement à: a) améliorer l'état nutritionnel des personnes vulnérables, y compris les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants; b) améliorer l'état de santé et les conditions de vie des individus socialement vulnérables en reconstruisant l'infrastructure sociale; c) pour contribuer au redressement du pays, aider les pauvres et les personnes qui souffrent de la faim en reconstruisant l'infrastructure rurale de manière à encourager la production alimentaire et l'autosuffisance; et d) apporter un soutien aux réfugiés et privilégier les solutions à long terme. Pour atteindre ces objectifs, il est prévu de distribuer des rations de secours à emporter aux personnes socialement vulnérables et d'organiser des activités vivres-contre-travail (VCT) pour celles d'entre elles qui sont capables de travailler. Pour que cette opération soit fructueuse, le PAM coopérera étroitement avec ses homologues au sein du gouvernement et avec les autres organisations des Nations

Le PAM mène une opération d'urgence en Arménie depuis 1993 dans le but d'améliorer l'état nutritionnel des personnes à risque. Il devrait retirer progressivement son aide à l'Arménie d'ici à 2002. La stratégie de désengagement part du principe que l'économie du pays aura suffisamment repris d'ici là pour que la population vulnérable puisse bénéficier d'un filet de sécurité dans le domaine social.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional: Mme J. Cheng-Hopkins tel.: 066513-2209

Coordonnateur de programmes: Mme U. Thapa tel.: 066513-2067

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE DOCUMENT

NSN Note de stratégie nationale

PDI Personne déplacée à l'intérieur du pays

PIB Produit intérieur brut

SCF Save the Children Fund

TIEM Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM Transport terrestre, entreposage et manutention

VCT Vivres-contre-travail

VISTAA Volunteers in Service to Armenian Agriculture VOCA Volunteers in Overseas Cooperative Assistance



STRATEGIE DE REDRESSEMENT—CONTEXTE ET RAISON D'ETRE DE L'AIDE

Analyse de la situation

Catastrophe naturelle, troubles civils et effondrement de l'économie

- 1. L'Arménie s'est séparée de l'Union soviétique et a accédé à l'indépendance en septembre 1991; elle a adopté une nouvelle constitution en juillet 1995. Huit ans après son indépendance, le pays est toujours en proie à une pauvreté généralisée et doit à la fois redresser son économie et asseoir la démocratie.
- 2. Le tremblement de terre de 1988 a fait 25 000 victimes et détruit un sixième des habitations du pays et 40 pour cent de sa capacité de production. La dissolution de l'Union soviétique a beaucoup compromis les efforts de reconstruction. Seuls 30 pour cent des habitations détruites ont été reconstruites à ce jour et plus de 157 000 personnes ayant survécu au tremblement de terre continuent à vivre dans des logements temporaires.
- 3. Le différend non réglé au sujet de l'enclave du Nagorno-Karabakh a aggravé la situation socio-économique du pays. Du point de vue commercial, l'Arménie continue de souffrir des conséquences du conflit et du blocus imposé par la suite par la Turquie et l'Azerbaïdjan en 1989. Le conflit a entraîné l'afflux de 316 000 réfugiés, qui continuent en grande majorité à vivre dans des conditions déplorables.
- 4. La rupture des liens commerciaux et financiers traditionnels avec les autres anciennes républiques soviétiques a provoqué l'effondrement de l'économie. Le déclin industriel s'est accéléré et en 1993, le produit intérieur brut (PIB) par habitant avait chuté de plus de 60 pour cent par rapport à 1991. A la fin de 1993, les salaires réels ne représentaient plus que six pour cent de leur valeur de 1991, et le chômage généralisé est venu frapper la population.
- 5. Lancés en 1994, les programmes de réforme macro-économique, financés principalement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont permis d'endiguer l'inflation galopante et la baisse du revenu réel. Entre 1994 et 1998, on a observé un semblant de stabilisation générale, la croissance annuelle du PIB se situant entre trois et six pour cent. Les statistiques officielles pour 1998 indiquent une amélioration continue, caractérisée par une croissance économique réelle de 6,5 pour cent. Néanmoins, l'économie partait de très bas et les perspectives de croissance ne sont pas bonnes. Les réformes axées sur l'amélioration des services sociaux, du système de santé et de l'éducation n'ont donné que très peu de résultats.
- 6. Rien ne semble indiquer que le fossé entre les riches et les pauvres se comble. D'après une évaluation faite par la Banque mondiale en 1996, 55 pour cent de la population vit dans la pauvreté. Quatre vingt-deux pour cent des pauvres sont des familles avec enfants. Selon les estimations les plus récentes, 40 pour cent de la population se partage seulement huit pour cent du revenu national, dont 68 pour cent sont monopolisés par 20 pour cent des habitants. La dette extérieure est élevée: 787 millions de dollars des Etats-Unis en janvier 1999, soit 198 millions de dollars de plus qu'en janvier 1998. Elle devrait atteindre 832 millions de dollars fin 1999, ce qui représente près du double du budget de l'Etat pour 1999, à savoir 460 millions de dollars.
- 7. La crise financière en Russie au cours du dernier trimestre de 1998 a eu de graves répercussions sur l'économie de l'Arménie, dont près d'un quart des échanges



commerciaux se faisaient avec la Fédération de Russie. Les ouvriers arméniens travaillant en Russie sont de plus en plus nombreux à rentrer et viennent grossir les rangs des chômeurs. Leurs envois de fonds, qui constituaient une source de revenu importante pour leurs familles, ne représentent plus que 10 pour cent de ce qu'ils étaient. Au total, les envois mensuels de fonds depuis la Russie représentaient en moyenne de trois à cinq millions de dollars avant le 17 août 1998. Avec la crise, on s'attend à ce que la croissance du PIB diminue en 1999.

8. L'Arménie compte 3,1 millions d'habitants¹ et son PIB par habitant est de 496,8 dollars (*Armenia Economic Trends*—chiffres pour le premier trimestre 1999). Depuis 1995, l'Arménie a été classée parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier par la FAO et parmi les pays à faible revenu par la Banque mondiale.

Aide reçue du PAM à ce jour

- 9. Depuis le début de 1994, le PAM mène une opération d'urgence (5301.00) pour améliorer l'état nutritionnel de 200 000 personnes à risque en moyenne. A l'origine, l'aide était destinée en premier lieu aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Toutefois, le PAM n'a pas tardé à pourvoir également aux besoins des groupes vulnérables résidents, car leur sort n'était pas très éloigné de celui des réfugiés. Au nombre des bénéficiaires figurent les personnes vivant dans des habitations temporaires (réfugiés/personnes déplacées à l'intérieur du pays et victimes du tremblement de terre), les personnes handicapées, les orphelins, les familles nombreuses dans le besoin, les personnes âgées célibataires et les familles dirigées par une femme. En juin 1999, le PAM avait distribué plus de 50 000 tonnes d'aide alimentaire d'urgence—essentiellement farine de blé, huile végétale et sucre—d'une valeur de plus de 30 millions de dollars.
- 10. Dans le cadre de son opération d'urgence, le PAM a introduit en 1995 des projets VCT à assise communautaire pour créer des emplois, générer des revenus, et construire les infrastructures nécessaires au développement durable. De 1995 à juin 1999, le PAM a utilisé 9 010 tonnes de vivres, offrant quelque 5,39 millions de jours de travail dans un grand nombre de secteurs d'activités.
- 11. Malgré sa modeste taille, le programme VCT a eu un impact considérable. Jusqu'à présent, les programmes de reboisement ont permis de planter plus de cinq millions d'arbres sur des terrains déboisés des collines, sujets à l'érosion et aux glissements de terrain. La réparation, le nettoyage et le réaménagement de plus de 3 000 kilomètres de canaux d'irrigation ont permis d'exploiter de nouveau de vastes zones de terres agricoles, d'où une amélioration de la sécurité alimentaire à terme. Les communautés de l'ensemble du pays bénéficient d'un réseau d'approvisionnement en eau de 425 kilomètres, nouveau ou rénové. Ce n'est qu'en 1998 que 680 000 personnes environ ont eu accès de manière régulière à une eau de boisson salubre. Des dizaines de milliers d'enfants ont bénéficié de la rénovation/de l'isolation thermique de 350 écoles et crèches. L'amélioration des conditions d'accueil devrait amener une fréquentation régulière. Par ailleurs, 70 hôpitaux et polycliniques ont été rénovés pour améliorer l'accès aux services publics de santé et la qualité des soins.
- 12. En janvier 1999, une mission conjointe d'évaluation effectuée par les donateurs au Caucase, sous la direction du PAM, a conclu que la situation en Arménie s'était stabilisée,

¹ Estimations du "*National Human Development Report*" du PNUD, Arménie 1998. D'après les estimations du dernier recensement, la population est de 3,79 millions d'habitants.



.

mais qu'il était encore nécessaire d'appuyer les secours et le redressement. En conséquence, l'opération d'urgence a pris fin le 30 juin 1999, et en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, le Sous-Directeur exécutif a approuvé une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) pour une période intérimaire de six mois. Le PAM propose actuellement de prolonger cette IPSR pendant un an.

Politique et mesures gouvernementales

- 13. Le Gouvernement arménien a lancé un programme de réformes axé sur: a) la réduction du secteur public; b) la promotion des investissements privés et le développement de marchés compétitifs; c) la stabilisation macro-économique; et d) la privatisation. Toutefois, le gouvernement insiste sur la nécessité de poursuivre l'aide humanitaire. La pauvreté perdure en cette période de transition et nul ne sait la rapidité à laquelle l'économie va repartir.
- 14. La pauvreté est étroitement liée au chômage, qui touchait 30 pour cent de la main-d'œuvre au troisième trimestre de 1998. Le service de l'emploi national ne peut que se contenter d'inscrire les chômeurs. Les personnes officiellement employées dans des entreprises ayant cessé toute activité ou qui travaillent à temps partiel ne peuvent s'inscrire.
- 15. La mesure nationale la plus tangible pour lutter contre la pauvreté a été le remplacement, en janvier 1999, de toutes les primes de l'Etat par un système d'allocations familiales reposant sur l'indice de vulnérabilité *Paros* ("signal d'alerte" en arménien)¹. Pour mettre en place le système, on a affiné l'indice *Paros*, notamment en faisant des retraités célibataires (âgés de plus de 75 ans) un groupe social à part entière en accroissant le coefficient logement dans les statistiques de la vulnérabilité des personnes habitant dans des abris temporaires.
- 16. Puisque tout système de ciblage englobe un certain nombre de ménages moins vulnérables, qui ne réunissent pas les conditions requises pour obtenir l'aide, on a identifié ces ménages en vérifiant les registres automobiles, des entrepreneurs privés ainsi que des fournisseurs d'électricité. Autres mesures importantes: les travailleurs sociaux ont aidé à identifier les ménages plus aisés en faisant des visites à domicile. A l'issue de ces activités complexes, menées de septembre à décembre 1998, 90 000 personnes ont été exclues de la liste des bénéficiaires futurs.
- 17. Faute de ressources financières, le système d'allocations familiales couvre seulement 230 000 ménages figurant parmi les plus vulnérables (soit 27 pour cent du nombre total de familles que compte la République) sur les 430 000 ménages pouvant prétendre à une aide sociale: 200 000 ménages ne sont pas couverts par le système d'allocations familiales. Le revenu mensuel moyen des familles équivaut à 14 dollars, ce qui ne suffit pas à combler le fossé entre le revenu disponible et le revenu de subsistance.

¹ *Paros* est un système d'évaluation de la pauvreté du gouvernement, mis en place avec le soutien de l'Agence des Etats-Unis pour le développement en 1995. Il s'agit d'un système ouvert permettant l'enregistrement continu des ménages vulnérables. Avec *Paros*, l'évaluation de la vulnérabilité des ménages ou des familles repose sur: i) la composition de la famille, y compris la présence de membres de la famille appartenant à un groupe socialement vulnérable; ii) le niveau de revenu du ménage en termes financiers et/ou d'actifs; et iii) le lieu et les conditions de résidence. Des valeurs numériques sont attribuées à chaque variable et un indice de vulnérabilité est calculé pour chaque ménage; plus l'indice est élevé, plus la famille est vulnérable. Les principaux groupes identifiés par le système *Paros* sont les retraités (des femmes, pour la plupart, parce qu'elles ont une espérance de vie plus longue) et les ménages dirigés par une femme.



_

18. Suite à une augmentation des tarifs de l'électricité, le gouvernement a alloué à 70 000 autres familles une compensation mensuelle de 1 450 drams (soit moins de trois dollars) pour couvrir leur consommation d'énergie. Aussi 300 000 ménages bénéficient-ils en 1999 d'une aide du gouvernement.

19. Puisque la plupart des réfugiés sont des Arméniens, le gouvernement appuie l'intégration. Les réfugiés ont la possibilité de demander la nationalité arménienne depuis novembre 1995.

EVALUATION DES BESOINS

Sécurité alimentaire

- 20. De tout temps, l'Arménie a été très dépendante des importations de vivres depuis les anciennes républiques soviétiques. Le pays se compose à 80 pour cent de hautes terres impropres à la culture et la production locale ne couvre que la moitié des besoins en céréales, et un tiers des besoins en laitages et en viande. La pénurie de pièces de rechange, de semences de bonne qualité et le mauvais état des réseaux d'irrigation paralysent la production agricole.
- 21. En 1997/98, sur les 672 000 tonnes de céréales nécessaires, le pays en a importé 367 000 tonnes, dont 156 000 tonnes sous forme d'aide alimentaire. Le niveau total des importations de céréales pour 1998/99 devrait être quasiment identique, le volume des importations dépendant de la disponibilité des crédits et de l'aide alimentaire.
- 22. Environ 33 pour cent de la population vit et travaille en milieu rural et est dépendante de l'agriculture. Les conditions climatiques de l'hiver 1998/99 ont été des plus défavorables. Depuis 30 ans, le pays n'avait pas enregistré une température moyenne aussi élevée, ni si peu de précipitations, dont la combinaison a détruit les cultures hivernales et accru d'autant le besoin d'importer des produits alimentaires. On estime que les pertes sur les récoltes de blé se monteraient au total à environ 60 000 tonnes.
- 23. Le régime alimentaire local se compose avant tout de céréales—de pain généralement, qui constitue l'aliment de base principal. La dépendance vis-à-vis des céréales et du pain s'est accrue au cours des années 90, car pour de nombreux ménages, c'était la seule denrée abordable. La consommation d'aliments coûteux, de viande et de laitages, a considérablement chuté.
- 24. L'assortiment alimentaire compte pour environ 65 pour cent des dépenses totales. La suppression des subventions a eu pour conséquence de faire monter en flèche le prix des aliments ainsi que des produits et des services de base. Le prix du pain a été multiplié par 36, passant de six drams en novembre 1994 à 240 drams en décembre 1998.

Bénéficiaires

25. La transition économique actuelle impose des prix très élevés à ceux qui sont le moins en mesure de les assumer: personnes âgées (retraités), handicapés, orphelins, mères célibataires et leurs enfants, familles nombreuses. Plutôt que de s'améliorer, les conditions de vie de certains groupes de la population vulnérable se sont détériorées en raison de la faiblesse de l'aide nationale ou internationale, voire de son absence totale. En 1998, le volume de l'aide humanitaire a également chuté, pour atteindre 20 pour cent de son niveau de 1994.



26. Le manque de diversité des aliments et la mauvaise qualité des produits nuisent à la santé de la population, comme le soulignent les résultats de l'enquête nutritionnelle¹ effectuée à l'initiative de l'UNICEF et cofinancée par le PAM. On a observé un retard de croissance chez 13 pour cent des enfants de moins de cinq ans, signe de malnutrition chronique. Si la malnutrition aiguë est rare, 12 pour cent des enfants de moins de cinq ans présentent des signes d'émaciation et 25 pour cent d'entre eux souffrent d'anémie. Les indicateurs sanitaires des garçons et des filles ne permettent toutefois pas de mettre en évidence de distinction majeure entre les sexes. Quinze pour cent des femmes sondées souffrent d'anémie légère ou modérée, en particulier chez les réfugiées vivant dans les zones rurales (18 pour cent). Le nombre de naissances à domicile s'est considérablement accru, ce qui témoigne de la dégradation économique et de la mauvaise qualité des soins et des conditions d'hygiène dans les maternités.

- 27. Les personnes les plus touchées sont les retraités célibataires, dont 15 à 20 pour cent—soit 100 000 personnes—vivent sur la seule pension versée par l'Etat, d'un montant équivalant à 7,5 dollars par mois. On estime à 60 dollars le coût de l'assortiment alimentaire de base (40 dollars pour les dépenses alimentaires et 20 dollars pour les dépenses non alimentaires). Dans l'incapacité d'acheter les produits adéquats, ces personnes risquent de souffrir de carences nutritionnelles.
- 28. Les femmes subviennent souvent en grande partie aux besoins de la famille et elles constituent les deux tiers de la population sans emploi. En 1998, le nombre de ménages dirigés par une femme était de 210 000: ils constituent 40 pour cent des familles enregistrées dans la base de données *Paros*.
- 29. Les ruraux survivent en se tournant davantage vers les petites parcelles distribuées par l'Etat et vers les fermes collectives. En milieu urbain, les lopins de terre sont peu nombreux. De nombreuses personnes ont pu subvenir à leurs besoins ces dernières années en vendant des biens personnels ou appartenant au ménage, mais ce système de survie s'épuise vite. Autres mécanismes de survie: les cadeaux de la famille ou d'amis ou encore la migration.
- 30. On dénombre actuellement quelque 251 000 réfugiés arméniens répartis en divers endroits du pays. On estime à 33 000 le nombre de réfugiés vivant dans des habitations temporaires, sur lesquels 14 000 vivent dans des installations précaires et dangereuses ne satisfaisant pas aux besoins sanitaires de base. Sur les 316 000 réfugiés enregistrés en Arménie, 65 000 disent avoir émigré pour trouver un emploi. D'après l'enquête nutritionnelle de l'UNICEF, au moins 31 pour cent des réfugiés se trouvant en zone rurale consomment de l'eau provenant de puits non protégés.
- 31. L'indice de vulnérabilité est le plus élevé dans la zone touchée par le séisme, qui abrite 36 pour cent du nombre total des ménages vulnérables. Néanmoins, dans aucune région de l'Arménie, l'aide humanitaire n'est entièrement inutile. On verra la répartition géographique des régions comptant le plus grand nombre de ménages vulnérables sur la carte annexée au présent document.

¹ Une enquête sur quatre couches de population (résidents urbains, résidents ruraux, réfugiés dans les villes, réfugiés dans les campagnes) a été menée en mai 1998 en vue d'établir l'état nutritionnel et sanitaire des femmes et des enfants résidant et réfugiés en Arménie. L'enquête a englobé 2 627 familles comptant 3 433 enfants de moins de cinq ans et 2 649 femmes en âge de procréer (de 18 à 45 ans).



_

Ciblage

32. Les interventions du PAM cibleront avant tout les réfugiés, les personnes déplacées et les personnes vulnérables, dont les orphelins, les familles nombreuses, les handicapés, les personnes vivant dans des habitations temporaires, les personnes recevant une pension, parmi lesquels des célibataires avec enfants. La zone du séisme recevra une attention toute particulière. En 2000, le groupe cible du PAM comprendra 170 000 personnes.

- 33. Le PAM et les ONG ont largement utilisé le système *Paros* pour le ciblage des secours. Il s'agit d'un système dynamique, mis à jour régulièrement. Au fil du temps, le ciblage sera perfectionné avec l'aide de l'indice *Paros*. Les informations obtenues lors du suivi par le PAM des distributions de secours aideront à mettre à jour la base de données *Paros*. Suite à l'examen approfondi de la base de données *Paros* en 1998 (recoupement de divers registres d'entreprises, d'achat de voitures, de consommation d'électricité, entre autres), 90 000 ménages ont été exclus de la liste des bénéficiaires de l'aide sociale.
- 34. Le PAM continuera à utiliser le système *Paros* dans le cadre du programme de secours ciblé et utilisera un mécanisme d'autociblage par les bénéficiaires pour le programme VCT.

STRATEGIE DE REDRESSEMENT

- 35. L'aide du PAM est encore nécessaire, que ce soit pour les secours ou pour le redressement. L'économie de l'Arménie n'a pas suffisamment repris pour que les retombées négatives du séisme et l'afflux de réfugiés ne se fassent pas sentir et pour que les populations vulnérables puissent bénéficier d'un filet de sécurité minimal dans le domaine social. Qui plus est, la crise économique qui a frappé la Russie en 1998 a entraîné le recul de l'économie arménienne, et les chiffres du chômage sont en hausse. Les efforts de redressement seront axés sur des activités visant à accroître la sécurité alimentaire des ménages et à améliorer l'état nutritionnel. Pour cela, il faut aider certains secteurs de production, tels que l'agriculture et la transformation des produits alimentaires. Les activités de redressement auront d'autant plus de résultats qu'elles feront l'objet d'une coordination avec d'autres institutions.
- 36. Sur la base des conclusions d'une mission conjointe d'évaluation des donateurs effectuée au Caucase en janvier 1999, on pense pouvoir envisager un désengagement progressif de l'appui aux secours et au redressement sur une période de trois ans. Toutefois, l'IPSR sera examinée chaque année et le retrait sera fonction des conclusions de la mission. Pendant ce temps, le gouvernement devrait être en mesure de pourvoir aux besoins des groupes concernés par les programmes alimentaires du PAM. L'avancement des travaux sera évalué chaque année. Le PAM propose donc que l'IPSR dure un an.

Partenariats

37. Le PAM continuera à travailler étroitement avec la Commission centrale de l'aide humanitaire du gouvernement, le Ministère des services sociaux, et les autres institutions des Nations Unies. Le PAM et le HCR oeuvrent déjà à coordonner la programmation de la distribution des secours ciblés. Le PAM élargira encore les partenariats avec le PNUD, l'UNICEF et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. En 1998, une Note de stratégie nationale (NSN) en vue de la coopération des Nations Unies pour le développement de l'Arménie a été rédigée. Les activités de secours et de redressement font partie intégrante de la NSN, en particulier dans le domaine de l'amélioration des conditions



de vie, des services sociaux et de la création d'emploi. Au cours du deuxième semestre de 1999, l'équipe de pays des Nations Unies en Arménie parachèvera un bilan commun de pays dans lequel seront examinées et affinées les priorités de programmation de chaque institution—y compris celles du PAM—de façon à ce que les buts stratégiques fassent l'objet d'une quête commune.

38. Parmi les autres partenaires internationaux figureront le Service de secours catholique, *Save the Children Fund* (SCF) ainsi que le Fonds d'investissement social arménien financé par la Banque mondiale. Le PAM fait office d'interface entre les opérateurs de l'aide alimentaire en présidant chaque mois des réunions de coordination de l'aide alimentaire axée sur l'échange d'informations.

PLAN D'EXECUTION

Objectifs

- 39. Les objectifs du programme ont été fixés après consultation du gouvernement et d'autres partenaires. Les objectifs généraux de l'aide du PAM sont:
 - a) d'améliorer l'état nutritionnel des personnes vulnérables, dont les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, en mettant tout particulièrement l'accent sur les besoins des femmes et des enfants;
 - b) d'améliorer la santé et les conditions de vie des personnes vulnérables du point de vue social par la reconstruction de l'infrastructure sociale;
 - c) de contribuer au redressement du pays en aidant les pauvres et les personnes souffrant de la faim en reconstruisant l'infrastructure rurale de manière à encourager la production alimentaire et l'autosuffisance; et
 - d) d'apporter un soutien aux réfugiés et de privilégier les solutions à long terme;
- 40. Le PAM propose d'intégrer à son programme d'activités l'approche double qu'il a entreprise et qu'il entend continuer à développer: fourniture de rations de secours à emporter pour les personnes socialement vulnérables, et mise en place d'un projet spécial de conservation des produits alimentaires pour l'hiver, destiné aux femmes; et redressement par le biais de programmes VCT offerts aux personnes aptes au travail.

Activité 1—Rations de secours à emporter pour les personnes socialement vulnérables

41. L'aide humanitaire du PAM fournie au titre du programme de distribution de rations de secours à emporter vise à améliorer l'état nutritionnel des personnes à risque—y compris les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays—moyennant la fourniture d'un supplément de nourriture nécessaire au maintien de leur apport calorique quotidien, et à atténuer les résultats négatifs de l'introduction de nouveaux systèmes sociaux.

Stratégie d'exécution

42. Si pour tous, les disponibilités alimentaires s'amenuisent en hiver, les groupes les plus vulnérables souffrent d'insécurité alimentaire chronique. Ils ont en outre besoin de plus de calories l'hiver pour se préserver du froid, en l'absence d'un chauffage et d'un logement



- adéquats. En été, il y a les récoltes locales, les vivres sont meilleur marché et le secteur agricole offre plus de possibilités d'emploi.
- 43. Conformément à sa stratégie de retrait de sa composante secours alimentaires, le PAM propose donc un programme alimentaire de 270 jours visant à aider les plus vulnérables lors des périodes les plus rudes: de janvier à mai et de septembre à décembre 2000. Le nombre de personnes ciblées par cette activité VCT est de 110 000.
- 44. Bien que les réfugiés et les personnes déplacées soient enregistrés dans la base de données *Paros* et que le ciblage soit simplifié par l'utilisation des mêmes critères de vulnérabilité que ceux des résidents, le PAM est conscient que les réfugiés ne sont pas tous recensés dans la base de données *Paros* et c'est pour cela qu'il gardera en réserve 10 000 rations alimentaires que le HCR sera chargé de distribuer.
- 45. Pour honorer ses engagements en faveur des femmes, le PAM viendra en aide à 15 000 femmes se trouvant à la tête d'un ménage dans les régions démunies du point de vue économique, en leur fournissant des rations supplémentaires d'huile alimentaire et de sucre dans le cadre de ce programme, et en conservant les fruits et légumes afin qu'elles puissent subvenir aux besoins alimentaires de leur famille pendant l'hiver.
- 46. Le système d'allocations familiales introduit en janvier 1999 permet de mieux cibler la distribution des ressources limitées du gouvernement vers les populations vulnérables. Toutefois, l'application des nouveaux critères a pour conséquence d'exclure certaines familles du système. Ce n'est qu'avec le temps que le gouvernement se rendra compte des faiblesses du système d'allocations familiales, et l'aide du PAM sera nécessaire pour atténuer les effets négatifs de la transition. Au début de la période d'IPSR, l'aide alimentaire du PAM ciblera les personnes vulnérables ne touchant pas d'allocations familiales. D'un commun accord, le PAM et le Ministère des services sociaux ont décidé que le PAM fournirait en priorité un aide à 100 000 des 130 000 personnes dans le besoin qui ne bénéficient d'aucun type d'aide gouvernementale (comme le système d'allocations familiales ou de compensation pour l'électricité). Au cours de la deuxième moitié de la période d'exécution de cette IPSR, le PAM se tournera vers ceux qui reçoivent de faibles allocations familiales, dont les personnes dites vulnérables car elles n'ont pas d'autre source de revenu.
- 47. A partir de l'entrepôt géré par le PAM à Erevan, les vivres seront acheminés vers les points de distribution, des magasins d'Etat mis à disposition par le Ministère des services sociaux. Les distributions finales seront effectuées sous la supervision des contrôleurs du PAM, d'un représentant des réfugiés et de représentants du bureau local du Ministère des services sociaux. Dans la plupart des cas, les employés des magasins d'Etat chargés de la manutention des vivres sont des femmes.
- 48. Compte tenu du grave déficit vivrier dans le pays et du volume des livraisons de vivres du PAM, il ne devrait pas y avoir d'effet négatif sur la production ou les marchés. En outre, l'aide alimentaire du PAM est exclusivement destinée aux plus vulnérables disposant d'un pouvoir d'achat très faible.

Accords de partenariat

49. Au cours de la période d'exécution de l'IPSR, le PAM distribuera les vivres directement aux bénéficiaires. Les plans de distribution seront préparés en étroite collaboration avec la Commission centrale de l'aide humanitaire, le Ministère des services sociaux et le HCR. Des directives sur les conditions et modalités de chaque cycle de distribution alimentaire seront préparées conjointement et signées par le Ministère des services sociaux et le PAM.



50. Afin d'appuyer la politique d'intégration des réfugiés au sein de la société (le HCR fournira les informations nécessaires sur les réfugiés: besoins d'aide, nombre de réfugiés), le HCR et le PAM travaillent de concert afin d'abandonner la gestion séparée des mécanismes de distribution aux réfugiés et d'intégrer ces derniers dans les systèmes traditionnels d'aide sociale. Ces efforts se poursuivront au cours de l'IPSR, et ils auront pour but ultime le retrait complet des programmes alimentaires spécifiquement destinés aux réfugiés.

51. En collaboration avec l'UNICEF et *United Methodist Committee On Relief*, le PAM a exécuté dans la région de Vayots-Dzor un projet pilote de six mois (mars-août 1999) destiné à 1 655 femmes vulnérables en âge de procréer, caractérisées par un indice de masse corporelle faible. Cette région avait été sélectionnée sur la base des conclusions de l'enquête nutritionnelle nationale de 1988 menée par l'UNICEF et cofinancée par le PAM. Ce projet pilote a été mis en œuvre dans le cadre du programme de distribution de secours de rations à emporter; 460 tonnes de vivres (farine de blé, huile végétale et poisson en boîte) ont été distribuées sous la forme de rations familiales. Les résultats et l'impact de ce projet sont actuellement étudiés afin d'affiner le ciblage et d'évaluer dans quelle mesure il sera possible de poursuivre la collaboration avec l'UNICEF dans ce secteur.

Activité 2—Vivres-contre-travail (VCT)

- 52. Comme on l'a mentionné ci-dessus, le chômage est l'une des causes principales de la pauvreté et les chiffres ne cessent d'augmenter du fait du retour des Arméniens qui travaillaient dans les autres pays de la CEI. Dans le même temps, la plus grande partie de la population vulnérable ne dispose pas de moyens de survie adéquats. L'objectif global du redressement par le biais d'activités VCT sera de favoriser la sécurité alimentaire d'un grand nombre de bénéficiaires à court ou à moyen terme, et de créer des structures communales, d'améliorer la production vivrière, la santé ainsi que les conditions de vie.
- 53. Le programme VCT permet à la population de travailler et contribue pour une large part à répondre aux besoins alimentaires immédiats des participants, tout en améliorant les conditions de vie et en favorisant la sécurité alimentaire à long terme. Pour cela, il faudra avant tout:
 - a) réorganiser l'infrastructure sociale:
 - réparation/construction du système d'approvisionnement en eau de boisson/d'assainissement;
 - rénovation/construction d'habitations (pour les réfugiés ainsi que pour les victimes du tremblement de terre);
 - rénovation/construction de bâtiments publics (écoles, polycliniques et crèches); et
 - remise en état des lieux publics dans les villes et les bourgs;
 - b) réorganiser l'infrastructure rurale/les projets rémunérateurs:
 - construction et réparation de canaux d'irrigation/pipelines;
 - remembrement/mise en culture de terres agricoles, de vergers, de zones de sylviculture et de vignes; et
 - construction d'installations de transformation des produits alimentaires.

Stratégie d'exécution



54. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités VCT pour le redressement de l'Arménie, le PAM s'appuiera sur son expérience dans le domaine. Une mission d'évaluation indépendante¹ menée au cours de l'automne 1997 a confirmé l'utilité des activités VCT pour le redressement du pays.

- 55. On a estimé que les activités VCT convenaient bien pour faire la transition entre les distributions gratuites de vivres et le développement, et offraient un grand potentiel pour d'autres programmes. Elles ont largement contribué à améliorer les conditions socio-économiques des participants, tout en aidant les autorités à prendre des initiatives permettant de résoudre les problèmes au niveau local.
- 56. Les activités VCT seront exécutées par autociblage des bénéficiaires. Les avantages qu'elles offrent attirent les bénéficiaires. Ceux-ci ne devront pas répondre à des critères donnés, ce qui fera l'économie de dépenses d'administration. Les rémunérations seront volontairement maintenues à un niveau inférieur à celui du marché du travail traditionnel pour mieux cibler les participants.
- 57. Les projets VCT sélectionnés répondront, dans la mesure du possible, aux critères suivants:
 - ils auront une assise communautaire;
 - ils créeront des emplois;
 - ils profiteront à un grand nombre de bénéficiaires indirects (en étant d'intérêt public);
 - ils profiteront aux personnes vivant dans le plus grand dénuement qui ont un pouvoir d'achat faible et peu de compétences monnayables sur le marché; et
 - ils encourageront la participation des femmes, sachant qu'elles compteront pour au moins 25 pour cent des membres (elles constituent le groupe démographique qui souffre le plus du chômage et, avec leurs enfants, elles sont les plus touchées par la faim et la pauvreté).
- 58. Le PAM entend poursuivre ses efforts soutenus en faveur des activités VCT en les intégrant dans l'IPSR intérimaire pour la période couvrant juillet à décembre 1999; on compte 60 000 participants, contre 40 000 au premier semestre de 1999.
- 59. Les activités de reconstruction menées par le PAM sont conçues sur la base de l'expérience acquise lors de la phase pilote de l'exécution des activités VCT en 1995/96 et des conclusions de l'atelier que le PAM a financé à Dilijan en décembre 1996, avec la participation de représentants du gouvernement et d'ONG. Ces ateliers se tiennent désormais tous les quatre ans et sont, entre autres, une façon pour le PAM de s'assurer que les activités VCT correspondent aux objectifs de redressement du gouvernement.
- 60. Lors de la phase initiale, le personnel local du PAM a recensé les activités. Avec la redéfinition du rôle du gouvernement central, les autorités locales jouent un rôle de plus en plus grand dans le redressement de leur région et conçoivent des projets. Les projets VCT seront donc pour la plupart mis en œuvre par les autorités locales, y compris par les conseils urbains ou villageois, qui se sont révélés être des partenaires sûrs, capables d'identifier les activités d'intérêt public et aptes à fournir les compétences techniques nécessaires, à mobiliser davantage de ressources/de matériel et à superviser les travaux sur

¹ En septembre 1997, une équipe d'évaluation indépendante engagée par l'Agence suisse pour le développement et la coopération a fait un examen approfondi des activités vivres-contre-travail entreprises en 1997.





le terrain. Les autorités locales ont les compétences adéquates pour établir les rapports sur les activités VCT, tâche facilitée par la simplicité de la procédure.

- 61. Les partenaires d'exécution s'appuient sur une structure décentralisée au sein de la communauté, par exemple sur les comités chargés du logement ou les comités de quartier, pour informer les personnes les plus nécessiteuses sur les opportunités offertes par les activités VCT. Les services sociaux et les centres pour l'emploi apportent également leur aide en informant leurs interlocuteurs qui peuvent être intéressés par les activités VCT. La diffusion de l'information est assurée par des annonces à la radio—ou à la télévision et par des affiches conçues à cet effet—auxquelles viennent s'ajouter des informations sur le principe sous-tendant les activités VCT et la rémunération—placardées sur les édifices communaux et sur les sites des projets.
- 62. Le suivi par le PAM de l'utilisation finale de l'aide indique que les dépenses alimentaires comptent pour 70 à 80 pour cent du budget total des ménages. Le coût total pour le PAM de la livraison des secours alimentaires aux bénéficiaires des activités VCT est largement inférieur au prix des vivres sur le marché libre. L'aide alimentaire en nature présente de ce fait un net avantage sur l'aide financière: elle accroît la sécurité alimentaire des participants. En outre, rémunérer le travail par des vivres réduit le risque de voir les ressources affectées utilisées à mauvais escient et contribue à répartir le revenu de manière plus équitable à tous les membres du ménage.
- 63. Une analyse des projets VCT du PAM, achevée en 1998, a montré que 29 pour cent des participants étaient des femmes. En matière d'accès des femmes aux activités VCT, l'année 1999 verra une participation accrue des femmes non seulement à la mise en œuvre, mais aussi au processus de décision et d'élaboration des projets. A cette fin, le PAM met actuellement en place un projet financé par le fonds d'action pour l'égalité entre hommes et femmes du PAM. Par souci de parité entre les sexes dans le cadre des activités VCT, on procédera à la définition des besoins des femmes, autres que ceux qui constituent actuellement les domaines prioritaires des activités VCT en Arménie.
- 64. Compte tenu du déficit vivrier généralisé en Arménie et de la petite envergure du programme VCT, il ne devrait pas y avoir d'effet négatif sur la production ou les marchés. Etant donné le faible niveau des rémunérations, le programme VCT ne concurrencera nullement le marché du travail, officiel ou non.
- 65. Les pénuries d'énergie récentes sont à l'origine d'une dégradation de l'environnement en ce qu'elles ont provoqué un déboisement massif. L'Arménie est davantage menacée par les catastrophes naturelles liées à l'érosion, et encourt de graves risques de glissements de terrain, accentués par sa topographie montagneuse. Ces dangers ont fait l'objet de plusieurs actions de reboisement dans le cadre du programme VCT.
- 66. Puisque bon nombre de zones dangereuses ont été reboisées, les activités VCT ne seront plus axées sur le reboisement mais sur des activités de sylviculture en relation avec des programmes sociaux (réaménagement des zones urbaines) ou rémunérateurs (création de vergers et de forêts pour l'exploitation du bois de chauffage).
- 67. Le programme VCT n'a pour l'instant eu aucune retombée négative sur l'environnement, au contraire. Le recyclage des pipelines datant de l'ère soviétique et l'utilisation de matériaux de construction récupérés dans des immeubles en ruines dans le cadre des projets VCT contribuent à l'assainissement de l'environnement.

Accords de partenariat



68. Dans la zone couverte par les activités VCT, le PAM s'appuiera sur les accords de partenariat existants et bien rodés conclus avec les autorités locales.

- 69. Le service républicain du travail et de l'emploi du Ministère des services sociaux est chargé de l'inscription des chômeurs, qui est effectuée dans les centres locaux pour l'emploi. Dans le cadre de l'IPSR, le PAM envisage d'intensifier sa coopération avec le service du travail et de l'emploi, afin de veiller à ce que les personnes officiellement au chômage aient la possibilité de participer aux activités VCT lorsqu'aucun autre emploi ne leur est offert.
- 70. Les activités de relèvement exigent des intrants, à savoir des articles non alimentaires venant compléter les ressources alimentaires. Le PAM y pourvoit en prévoyant un budget pour la rubrique Autres coûts opérationnels directs. Toutefois, comme les besoins non alimentaires sont importants pour de nombreux projets, il est demandé aux services de contrepartie/aux communautés locales qui proposent des projets VCT de mettre à disposition des matériaux, des fournitures et d'apporter une aide technique. Ces intrants communautaires se sont révélés utiles: les participants au projet sont responsabilisés et les résultats n'en sont que meilleurs.
- 71. Le manque d'articles non alimentaires peut être un obstacle à la mise en place du programme VCT. C'est pourquoi il convient de créer des synergies dans l'utilisation des ressources en s'unissant aux autres organisations des Nations Unies et aux principales ONG. Les projets pour lesquels le PAM fournit les vivres, et les partenaires des fonds servant à financer les articles non alimentaires, ont été couronnés de succès.
- 72. Le PAM continuera de chercher à former des partenariats avec les autres institutions des Nations Unies, en particulier avec le HCR et le PNUD, et coopérera également de manière plus étroite avec d'autres organisations de façon à utiliser au mieux les ressources tout en menant des activités complémentaires. Des mémorandums d'accord ont déjà été signés au niveau local avec le Service de secours catholique et SCF, et des pourparlers sont en cours avec la Banque mondiale pour créer un partenariat avec le Fonds arménien d'investissement social, dont la deuxième phase est planifiée pour le début de l'an 2000.
- 73. Pour contribuer aux activités conjointes VCT en faveur des réfugiés, le HCR a affecté des fonds pour l'achat d'articles non alimentaires en 1999.

Renforcement des capacités

- 74. Une équipe de personnels expérimentés a été créée au cours des cinq dernières années. Avec un bureau de pays à Erevan et un bureau auxiliaire à Vanadzor, la couverture géographique est suffisante pour permettre au personnel d'évaluer régulièrement les besoins, de faire des visites de suivi et de coordonner les opérations avec les partenaires au niveau local. En collaboration avec les bureaux de pays de Géorgie et d'Azerbaïdjan, il est envisagé de renforcer les compétences du personnel au niveau local dans le cadre de la formation mise en place au cours de l'IPSR.
- 75. Grâce aux activités VCT et à la formation dispensée dans les ateliers VCT, les partenaires d'exécution locaux ont pu développer leurs capacités. Ces efforts continueront dans le cadre de l'IPSR.
- 76. Le PAM considère que travailler de concert avec la Commission centrale pour l'aide humanitaire et le Ministère des services sociaux, mettre en commun les connaissances en matière de ciblage, de conception et de suivi des projets contribue à renforcer les capacités au sein du gouvernement. L'appui qu'apporte le PAM au système *Paros* et l'utilisation



qu'il en fait aide à jeter les bases d'un système social. A preuve, le système d'allocations familiales récemment créé.

SUIVI ET EVALUATION

Rations de secours à emporter

- 77. Lors des phases antérieures de ses interventions d'urgence, le PAM a mis au point une structure pour assurer un suivi complet de la distribution des produits. Cette structure sera renforcée dans l'IPSR envisagée.
- 78. Les personnes chargées du suivi effectueront des visites sur le terrain pour vérifier et compléter les renseignements sur les mouvements de produits. Le suivi sera effectué lors de la distribution et à l'occasion d'enquêtes sur les ménages—les bénéficiaires seront interrogés sur l'utilisation qu'ils font de l'aide—dans le but de mieux cibler l'opération et de déterminer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints. Le suivi de la situation alimentaire des ménages s'est trouvé facilité du fait que neuf des 11 enquêteurs étaient des femmes.
- 79. Au cours de leurs visites régulières aux points de livraison avancés et aux points de distribution, les enquêteurs prendront, si nécessaire, des mesures correctives sur place. Les excédents seront enregistrés et réaffectés à d'autres activités du projet. Le HCR participera au suivi de la distribution des aliments aux réfugiés.
- 80. En 1998, le PAM a profondément remanié le système de suivi. Pour que le suivi des activités de l'IPSR repose sur des bases solides, on a adopté de nouveaux formulaires types de collecte des informations et un système informatisé pour la saisie et l'analyse des données. Les données recueillies concernent: la taille et la composition de la famille, la catégorie (résident/réfugié/PDI), le nombre d'enfants de moins de cinq ans, le nombre d'enfants âgés de six à 16 ans, les possibilités d'emploi, l'adéquation de la ration reçue, son utilisation (consommation, troc, vente), la consommation alimentaire mensuelle, les dépenses alimentaires mensuelles, le revenu du ménage, la production alimentaire moyenne, et le type d'aide préféré.

Vivres-contre-travail

81. Outre les entretiens avec les bénéficiaires, le suivi du programme VCT comprendra des visites sur le site des projets, avant, pendant et après l'exécution, pour s'assurer que les objectifs techniques des projets sont atteints et pour contrôler les stocks, y compris les excédents de produits alimentaires. Les données secondaires (volume de travail, nombre de jours de travail, nombre de participants par sexe, avantages directs/indirects pour la communauté, problèmes rencontrés et solutions mises en œuvre) seront rassemblées par les partenaires d'exécution et vérifiées lors de visites de suivi. Les résultats du suivi serviront de base à l'évaluation des résultats du programme et des performances des partenaires d'exécution, qui permettront à leur tour d'améliorer le processus de décision pour les projets à venir.



STRATEGIE DE RETRAIT

82. Après la crise, l'Arménie est entrée dans une phase transitoire de redressement. Dans le cadre de sa stratégie, le PAM multipliera ses efforts de reconstruction et mettra en œuvre des interventions VCT sur une base communautaire, qui permettront de supprimer progressivement les secours alimentaires d'urgence. Les secours ne s'adresseront qu'aux personnes qui ne sont pas en mesure d'entreprendre des activités rémunératrices. Les personnes sans emploi aptes au travail ou qui sont employées à temps partiel participeront aux activités VCT pour subvenir à leurs besoins alimentaires de base tout en oeuvrant à l'accroissement de la production alimentaire, à la mise en place d'infrastructures et au développement communautaire.

83. Partant du principe que la croissance économique du pays sera suffisante et que la population vulnérable bénéficiera d'un filet de sécurité dans le domaine social, le PAM prévoit la cessation complète de ses activités en Arménie d'ici à 2002, moyennant la réduction progressive de l'aide. Le tableau 1 donne un aperçu du retrait progressif.

TABLEAU 1. RETRAIT PROGRESSIF DES SECOURS ET
DU REDRESSEMENT 2000-2002

	2000	2001	2002
Nombre de bénéficiaires de rations à emporter	110 000	70 000	40 000
Nombre de bénéficiaires des activités VCT	60 000	60 000	50 000
Total	170 000	130 000	90 000

Evaluation des risques

- 84. Concernant le conflit au sujet du Nagorno-Karabakh, la stabilité actuelle reste toute relative compte tenu des affrontements sporadiques le long de la frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. Le différend n'étant pas réglé, le conflit pourrait vite dégénérer. Situé sur une zone sismique dangereuse où les tremblements de terre de faible intensité sont fréquents, le pays pourrait être le théâtre de catastrophes naturelles.
- 85. L'appui des donateurs à l'intervention sera déterminant si l'on veut disposer de ressources suffisantes pour poursuivre les activités prévues au titre de l'IPSR.
- 86. Si l'on met davantage l'accent sur les activités de développement, le rôle de la Commission centrale pour l'aide humanitaire et du Ministère des services sociaux risque de changer. L'abandon des structures gouvernementales, ou leur refonte totale, pourrait modifier les priorités en matière de sécurité alimentaire et gêner ainsi l'exécution du programme VCT.
- 87. Les magasins d'Etat, sur lesquels s'appuie le PAM pour les distributions, sont en cours de privatisation. L'aide des collectivités locales en matière de distribution pourrait devenir moins importante, ce qui aurait pour conséquence d'accroître le coût du transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM), et les coûts d'appui directs.



INTRANTS NECESSAIRES

88. Les tableaux figurant en annexe résument les besoins en produits alimentaires, les dotations de personnel, les articles non alimentaires et l'aide technique nécessaires à l'exécution de l'IPSR pour une période de 12 mois.

89. Le coût total de cette intervention s'élève à 9 971 115 dollars, y compris le coût des produits (5 234 880 dollars), le transport extérieur (1 915 270 dollars), TTEM (1 382 228), les coûts d'appui directs (597 720 dollars), les coûts d'appui indirects (661 017 dollars) et les autres coûts opérationnels directs (180 000 dollars).

Rations alimentaires et besoins en produits alimentaires

90. Le PAM propose de recourir à des produits en vrac, des sacs de 50 kilogrammes de farine de blé et de sucre, et des conteneurs de cinq litres d'huile végétale, de manière à faciliter la manutention. Si l'on opte pour un nombre limité de produits alimentaires de base, les coûts et les risques de détournement seront moindres. Les besoins en produits alimentaires sont illustrés dans le tableau 2. Les 15 000 bénéficiaires du projet de conservation des produits alimentaires pour l'hiver ci-dessous ont été comptabilisés dans le nombre total de bénéficiaires recevant des rations à emporter, mais figurent tout de même à part parce qu'ils traduisent le nombre de ménages dirigés par une femme recevant une aide supplémentaire.

TABLEAU 2. BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LA PÉRIODE
ALLANT DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2000

Activités	Nombre de bénéficiaires	Durée (en jours)	Farine de blé	Huile végétale	Sucre	Total (tonnes)
Rations à emporter	110 000	270	5 94	743	-	6 6
VCT	60 000	90	10 80	1 490	270	12 5
Projet de conservation des produits alimentaires pour l'hiver ¹	15 000	-	-	75	150	225
Volume nécessaire			16 74	2 308	420	19 4

¹ Effort d'assistance ponctuel; les bénéficiaires sont les mêmes que ceux des rations à emporter.

- 91. Les bénéficiaires du PAM ayant accès à d'autres produits alimentaires, l'aide se résume à un complément alimentaire, fourni sous la forme de rations déshydratées de farine de blé ou d'huile végétale à emporter. L'assortiment alimentaire du PAM a été déterminé en fonction des habitudes alimentaires de la population locale et de la disponibilité de certains produits alimentaires de base. Les bénéficiaires ayant indiqué qu'ils ne peuvent se permettre d'utiliser trop d'électricité ou de bois pour la cuisine, les légumineuses n'ont pas été intégrées à l'assortiment alimentaire. D'après les résultats de l'enquête nutritionnelle UNICEF/HCR/PAM, il conviendrait de fournir de la farine de blé enrichie en fer.
- 92. Pour garantir la rentabilité du programme VCT à petite échelle, une ration type de trois produits alimentaires—composée généralement de farine de blé, d'huile végétale et de sucre—sera fournie pour chaque journée de travail de huit heures. Pour le calcul des activités VCT, on prendra en compte la taille moyenne des familles (4,3 personnes). La ration familiale quotidienne équivaut en moyenne à environ 1,11 dollar, et le salaire



journalier minimum avoisine un dollar. L'apport nutritionnel des rations individuelles et familiales quotidiennes est exposé dans les tableaux 3 et 4 ci-dessous.

TABLEAU 3. APPORT NUTRITIONNEL—RATION DE SECOURS INDIVIDUELLE
QUOTIDIENNE

Produit	Poids de la ration (grammes)	Protéines (grammes)	Lipides	Calories
Farine de blé	200	25	3	700
Huile végétale	25	-	25	221
Total	225	25	28	921

TABLEAU 4. APPORT NUTRITIONNEL—RATION VCT FAMILIALE QUOTIDIENNE

Produit	Poids de la ration (grammes)	Protéines (grammes)	Lipides	Calories
Farine de blé	2 000	246	30	7 000
Huile végétale	276	-	276	2 443
Sucre	50	-	-	200
Total	2 326	246	306	9 643

Dotation en personnel

- 93. Passer des distributions alimentaires de secours à des activités VCT plus intensives demande des effectifs plus nombreux, pour le suivi en particulier. Des crédits pour l'embauche de deux autres responsables du suivi au niveau local ont été prévus dans le tableau des coûts d'appui directs.
- 94. Reconnaissant le besoin de renforcer le suivi des activités VCT, le PAM entend accroître le nombre de responsables du suivi dotés de compétences techniques. Par ailleurs, le PAM envisage de faire appel à des services extérieurs. L'ONG locale *Volunteers in Service to Armenian Agriculture* (VISTAA) dispose d'un éventail d'experts locaux dans les zones d'interventions VCT proposées. Le PAM prévoit de faire appel à leurs services de manière régulière pour l'examen préalable au projet et l'évaluation technique des projets individuels. Les crédits pour ces activités ont été prévus sous la rubrique intitulée Coûts d'appui directs (annexe jointe). Cette approche devrait à la fois être rentable et appuyer le renforcement des capacités locales.
- 95. Pour l'heure, le bureau de pays n'est géré que par un seul personnel international. Compte tenu de l'accroissement de la charge de travail, il est prévu de recruter deux autres personnels étrangers, un administrateur de programme et un administrateur auxiliaire, de manière à renforcer la gestion globale du programme.



Articles non alimentaires

96. Le succès des projets VCT dépend de la disponibilité des ressources financières (estimées à 180 000 dollars) pour acheter les articles non alimentaires, tels que les outils et le matériel de construction (marteaux, bêches, pelles, râteaux, pioches, pics, ciment, électrodes, fil de fer barbelé, tôle ondulée, protections des sols, etc.) en complément des ressources alimentaires. Le PAM répond à ces besoins en prévoyant un budget au titre de la rubrique Autres coûts opérationnels directs.

Aide technique

- 97. Les projets VCT seront gérés par les partenaires d'exécution (par exemple les autorités locales, les conseils urbains/villageois) qui, pour superviser le projet, font habituellement appel à un expert technique membre de services spécialisés (associations d'irriguants, départements municipaux chargés des services communaux/de l'éducation/de la santé/de la gestion du territoire). En raison de la pénurie d'emplois, les experts sont entièrement disponibles. Dans d'autres cas, l'aide technique sera assurée par diverses ONG et organisations internationales telles que SCF, le FIDA et d'autres institutions des Nations Unies ainsi que des organismes gouvernementaux comme Hayantar (foresterie).
- 98. Compte tenu de l'élargissement proposé des activités VCT, le PAM a conclu un accord avec l'ONG internationale *Volunteers in Overseas Cooperative Assistance* (VOCA) et son partenaire local VISTAA pour entreprendre une évaluation technique approfondie des interventions VCT antérieures en 1999. Les résultats de l'évaluation comprendront des recommandations sur les critères qui conviendraient le mieux au projet: type de projet, taille et normes de travail. Les conclusions seront utilisées pour sélectionner les activités VCT à mettre en place au titre de l'IPSR et d'en effectuer le suivi afin d'améliorer les compétences techniques. Les responsables du suivi y gagneront en termes de connaissances et l'adoption de normes de travail plus précises permettra de mieux suivre les résultats.

Dispositif logistique

- 99. Lors des premiers stades de l'opération d'urgence, le PAM a mis en place la distribution de rations à emporter par le biais d'ONG internationales. La distribution directe de produits alimentaires (à savoir le transport jusqu'au point de distribution final), mise en place par le bureau de pays en avril 1996, a considérablement contribué à la réduction des coûts. Un accord standard à long terme, conclu avec un nombre donné de transporteurs privés, a permis au PAM d'obtenir les prix les plus bas du marché pour le transport à l'intérieur du pays. Les coûts TTEM sont en effet inférieurs de six à sept dollars par tonne—soit de quelque 20 pour cent—aux coûts de distribution proposés par les ONG partenaires. Le contrôle opérationnel s'est amélioré et les délais de livraison entre les points de livraison avancés et les points de distribution ont été considérablement réduits, de moitié même, pour certains. Le PAM prévoit de poursuivre cette pratique dans le cadre de l'IPSR.
- 100. Les vivres du PAM seront achetés en Europe et aux Etats-Unis puis expédiés vers les ports géorgiens de Poti et Batoumi, sur la Mer noire, d'où ils seront acheminés par train vers le point de livraison avancé de Erevan en Arménie.
- 101. Depuis l'entrepôt de Erevan, le PAM organisera le transport des produits par camions loués vers les magasins d'Etat pour la distribution finale prévue au titre du programme de secours, et vers les installations d'entreposage mises à disposition par les partenaires d'exécution dans le cadre des activités VCT.



102. Un point de livraison avancé centralisé à Erevan, géré par le PAM, et occupant une position stratégique au centre de la République, contribuera à rentabiliser l'intervention. Le gouvernement mettra l'entrepôt à disposition gratuitement. Pour réduire encore les coûts, la distribution des secours alimentaires aura lieu en même temps que les activités VCT.

RECOMMANDATIONS DU DIRECTEUR EXECUTIF

103. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR, telle qu'elle est décrite dans le budget détaillé dans les annexes I et II.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET Quantité Coût Valeur (dollars) (tonnes) moyen par tonne **COÛTS POUR LE PAM** A. Coûts opérationnels directs Produits¹ Farine de blé 16 740 197 3 29 Huile végétale 2 308 789 1 82 Sucre 420 280 117 60 Total, produits 19 468 5 23 Transport extérieur 98,38 1 91 Transport terrestre 41 798 18 TIEM 30 584 04 **Total TTEM** 71 1 38: Autres coûts opérationnels directs 180 000 180 00 8 71: Total, coûts opérationnels directs B. Coûts d'appui directs (voir annexe II pour les détails) 597 72 Total, coûts d'appui directs C. Coûts d'appui indirects (7,1 pour cent du total des coûts directs) 661 01 **COÛT TOTAL DU PROJET (PAM)** 9 97



¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet comme à tous les projets assistés par le PAM peuvent varier au cours du temps en fonction des disponibilités du PAM et du marché intérieur des pays bénéficiaires.

ANNEXE II

COÛTS D'APPUI DIRECTS (dollars)		
Dépenses de personnel		
Personnel international (2)	243 000	
Personnel local et temporaire (20)	110 720	
Total partiel	353 720	
Services d'appui techniques		
Suivi du projet et évaluation	35 000	
Total partiel	35 000	
Voyages et indemnités journalières de subsistance		
Déplacements internationaux (autorisation de voyage)	14 000	
Déplacements intérieurs	54 000	
Total partiel	68 000	
Dépenses de bureau		
Location de locaux	7 500	
Services collectifs	3 500	
Communications	24 000	
Fournitures de bureau	5 000	
Réparation et entretien du matériel	5 000	
Total partiel	45 000	
Véhicules		
Entretien et carburant	20 000	
Total partiel	20 000	
Matériel		
Véhicules (achat de deux véhicules tous terrains)	50 000	
Matériel informatique	9 000	
Mobilier et matériel	1 000	
Total partiel	60 000	
Autres		
Journaux/magazines	2 000	
Divers/provisions pour imprévus	8 000	
Sécurité	5 000	
Information du public	1 000	
Total partiel	16 000	
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	597 720	



ANNEXE III

ARMÉNIE—INFORMATIONS GÉNÉRALES

Superficie 29 743 km carrés

Terrain Forte activité sismique, 80% de montagnes

Climat Continental et sec, avec des températures extrêmes

en été comme en hiver.

Terres agricoles (%) 16
Forêts et zones boisées (%) 15
Terres irriguées (% de la superficie totale des terres 34

agricoles)

Population

Chiffres officiels¹ 3,79 millions Estimations² 3,10 millions

Urbaine (%) 67,5

Densité 110 km carrés Religion Chrétienne

Monnaie Dram (1 dollar en février 1999 = 540 drams)

Membre de l'ONU Depuis le 2 mars 1992



¹ Résultats du recensement de 1989.

² Estimations du Rapport du PNUD sur le développement humain de l'Arménie 1998.

ANNEXE IV



Répartition des ménages ayant obtenu un score supérieur à 20 avec l'indice *Paros*

